



**IESF**

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS ET  
SCIENTIFIQUES DE FRANCE

**AGO  
2020**



## **Assemblée Générale Ordinaire 2020 Rapport moral et financier 2019**



[www.iesf.fr](http://www.iesf.fr)



## **Table des matières**

Le message du Président	3
Bilan de l'année et faits marquants	4
Comités Sectoriels	9
Comités Transverses	12
Autres activités et réalisations	19
Synthèse des activités des IESF Régionales	21
Rapport du Trésorier	23
Rapport du Commissaire aux comptes pour l'année 2019	31

# Le message du Président



## Marc VENTRE

L'année 2019 a été marquée par le retour à l'équilibre financier conformément à l'objectif fixé en 2017. Ceci a été possible grâce à une gestion beaucoup plus serrée et à l'optimisation de toutes les dépenses.

Cet effort financier ne s'est pas fait au détriment de la qualité des services rendus à nos adhérents, bien au contraire ! Il faut remercier les permanents et bénévoles qui ont permis d'arriver à ce très beau résultat.

Les rapports moral et financier donnent le détail de tout ce qui a été entrepris et réalisé, je tiens à souligner quelques points :

- La Promotion des Métiers de l'Ingénieur et du Scientifique (PMIS) reste une action phare avec plus de 53 000 élèves rencontrés au cours de 1 150 interventions conduites par plus de 400 bénévoles de nos régions.
- Le Répertoire des ingénieurs avec plus d'un million d'inscrits fait un bond de modernité avec le lancement du nouveau service Labellis. C'est un lien blockchainé, donc inviolable, qui certifie l'appartenance de chaque diplômé au répertoire IESF.
- L'Enquête Nationale en est à sa trentième édition et a à nouveau rassemblé plus de 50 000 réponses avec de nouvelles rubriques qui éclairent la situation de notre communauté.
- L'International a connu un fort développement avec la reprise de notre participation active tant au niveau européen FEANI que mondial WFEO avec notamment la prise en charge du Comité Energie de la WFEO et notre participation au comité exécutif.
- Les Comités Sectoriels ont également été très productifs avec la publication de trois nouveaux cahiers : « La mécanique au service de la transition énergétique », Comment avancer vers l'Europe de l'Armement ? » et « Vers une mobilité bas carbone ».
- Le Comité Stratégique a prolongé ses travaux en élaborant la vision IESF 2025, et va poursuivre par le déploiement de la vision dans l'organisation sur la base d'orientations et d'initiatives opérationnelles.
- Et bien sûr les Journées Nationales de l'Ingénieur qui ont battu un nouveau record avec plus de 90 événements et plus de 14 000 participants.

2020 s'annonçait dans la ligne de 2019 mais la crise sanitaire du covid-19 a tout bouleversé. Ce qui devait être une grande première, le World Engineering Day (WED), à Paris en mars a été annulé comme beaucoup d'autres événements. Nos bureaux parisiens ont été fermés deux mois. Nous faisons tout pour que les choses reprennent leur cours dans le respect des règles sanitaires et nous avons relancé toutes les actions pour un toujours meilleur service à nos adhérents.

# Bilan de l'année et faits marquants

## 1. Promotion des métiers de l'ingénieur et du scientifique (PMIS)

Une action en collaboration avec les IESF régionales toujours de plus en plus demandée et en croissance constante :

- Plus de 53 000 élèves rencontrés durant l'année scolaire 2018/2019 ;
- Plus de 1 150 interventions réalisées par 425 bénévoles ;
- Brochures éditées à 20 000 exemplaires pour la rentrée 2019.

## 2. Enquête Nationale IESF

Année anniversaire en 2019 pour la 30<sup>ème</sup> édition :

- 50 000 réponses grâce au relais de 160 associations d'ingénieurs, associations scientifiques et de doctorants ;
- Sortie officielle lors d'une conférence de presse le 25 juin 2019.

## 3. Répertoire national des ingénieurs

- Les associations membres d'IESF ont le droit à l'inscription gratuite de leurs ingénieurs diplômés dans le Répertoire des ingénieurs.
- Plus d'un million d'ingénieurs inscrits au répertoire IESF.
- Fin 2019 lancement du nouveau service « Labellis ». C'est un lien blockchainé donc inviolable qui certifie l'appartenance de chacun diplômé au Répertoire IESF donc d'être diplômé de son école.

## 4. Représentation des Ingénieurs et Scientifiques

- A la Commission des Titres d'Ingénieurs (Cti), IESF participe aux missions d'audit de la Cti avec l'implication de 3 représentants actifs au sein des membres « d'associations et d'organisations professionnelles d'ingénieurs » ;
- Au Comité de pilotage de la Semaine de l'Industrie ;
- A la Commission Armées Jeunesse (Caj) ;
- Au Conseil d'administration de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) ;
- Au Conseil d'administration de l'Association Marius Lavet.

## 5. Représentation des ingénieurs français à la FEANI (Fédération Européenne des Associations d'Ingénieurs)

IESF est membre de la FEANI (Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs) :

- Participation au Groupe de travail "Engineers Europe Advisory Group" (Alain Jouanjus) ;
- Nomination du trésorier d'IESF Alain Jouanjus en tant qu'auditeur de la FEANI ;
- Maintien à jour de la liste européenne de la FEANI des écoles françaises habilitées Cti ;
- Instruction en France des candidatures au diplôme EURING (Ingénieur Européen) délivré par la FEANI.

## **6. Représentation des ingénieurs français à la WFEO (World Federation of Engineering Organizations)**

IESF est membre de la WFEO (World Federation of Engineering Organizations) :

- 23 et 24 novembre : Participation de Marc Ventre et d'Alain Jouanjus à l'assemblée générale annuelle de la WFEO à Melbourne en Australie.
- Nomination de Jean-Eudes Moncomble ; proposé par IESF, à la tête du comité Energie de la WFEO.

## **7. Actions internationales**

- 17 avril, IESF a reçu dans ses locaux au siège à Paris une délégation de la Chinese Mechanical Engineering Society (CMES).
- 1er juillet et 12 septembre : A l'occasion du centenaire de la Section étrangère Grande Bretagne d'IESF, deux cérémonies ont eu lieu : à Londres le 1er juillet et une célébration à l'ambassade de Grande Bretagne et à Paris le 12 septembre.
- Rapprochement de la structure Francogénie du Québec pour la création d'une section étrangère IESF : IESF Canada.

## **8. Actions publiques**

- Présentation au Sénat des amendements de la loi PACTE : 3 amendements proposés par le comité Innovation d'IESF (février).
- A la suite de l'effondrement du pont de Gênes en 2018, le comité Génie Civil et Bâtiment d'IESF a examiné la question de la sécurité des ponts routiers en France en établissant un rapport (février).
- Patrick Bernasconi, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental a reçu Marc Ventre et Jean Dambreville pour exposer les actions d'IESF notamment dans le cadre de la promotion des filières scientifiques auprès des collégiens et lycéens, en particulier les jeunes filles (PMIS) (avril).
- IESF au travers de son comité Innovation et Recherche et à l'initiative de son président Pierre Breesé, a remis au groupe de travail missionné par le Premier Ministre sur le renforcement des partenariats, une note de synthèse et de proposition portant sur la question de l'innovation et la recherche partenariale (avril).
- Contribution au Grand débat national : le comité Energie d'IESF a formulé des recommandations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (mai).
- Proposition d'amendement de la loi LOF, visant à favoriser l'apport de brevets à une entreprise innovante en collaboration avec la FNAFI (octobre).

## **9. IESF Magazine**

Avec pour objectif principal de mettre en lumière l'actualité d'IESF, de ses membres, de ses régions ainsi que le travail de ses comités.

IESF a publié 3 numéros en 2019.

- Diffusion de 1 000 exemplaires papiers dont 500 exemplaires envoyés directement à des grands comptes ;
- Très large diffusion numérique : site web, e-mailing, le flash info et réseaux sociaux.

## **10. Mise à disposition de salles de réunion pour nos membres**

Les Associations membres (à jour de leur cotisation) bénéficient de 6 demi-journées ou soirées à titre gratuit par année calendaire. Trois salles sont disponibles à la location pouvant aller de 10 à 50 personnes. Un service utile aux membres qui ne disposent pas de locaux à Paris. En 2019 plus de 430 réservations par nos membres.

## 11. Publications, conférences et débats des Comités Sectoriels

- 14/02 : A l'initiative du comité Économie, nous avons été heureux de recevoir Louis Pouzin pour une conférence sur « RINA : La Nouvelle Architecture d'Internet ? ».
- Parution du Cahier n°31 : La mécanique au service de la transition énergétique (Comité Mécanique) (mai)
- 21/05 : Dans le cadre du Collectif Innovation, le comité Économie a reçu Bruno Bonnell, Député du Rhône, afin de transmettre le regard qu'il porte sur l'innovation.
- Parution du Cahier n°32 : Comment avancer vers l'Europe de l'armement ? (comité Défense) (juin).
- Le comité Génie Civil et Bâtiment a réalisé une revue très riche présentant le patrimoine des ouvrages français construits dans le monde entre le XIXème siècle et le début du XXème siècle. En 2019 elle a été enrichie d'une section sur les ports maritimes (juin).
- Parution du Cahier n°33 : Vers une mobilité bas carbone : Opportunités et contraintes pour une étape de transition à 15 ans (comité Energie et Transports) (juillet).
- Réalisation d'une vidéo de présentation d'un MOOC sur l'Intelligence économique, initiative originale de notre comité Intelligence Économique et Stratégique disponible sur notre chaine YouTube (septembre).
- Le comité Chimie a publié une brève approche sur la question très médiatisée de la pollution par déchets plastiques qui conclut sur la nécessité de favoriser au niveau mondial la collecte et la réutilisation des articles usagés. Ce comité a également fait une analyse de l'incendie survenu fin septembre à l'Usine Lubrizol France de Rouen (octobre).
- 15/11 : Les comités Transports et Energie ont organisé un séminaire : Gagner le pari de la mobilité décarbonée ? en présence d'acteurs industriels.
- Le comité Environnement a publié une note pour souligner l'exigence d'objectivité des ingénieurs et scientifiques, pour une meilleure efficacité des actions de développement durable.

## 12. IESF organisateur des Journées Nationales de l'Ingénieur (JNI)

6<sup>ème</sup> édition des Journées Nationales de l'Ingénieur (JNI) placées sous le haut patronage du Président de la République sur le thème : « Les ingénieurs en évolution : entre diversité et innovation » du 16 et 24 mars 2019 dans 12 régions de France et dans 4 pays.

Organisées au cœur de la semaine de l'industrie, les JNI 2019 ont eu pour objectif de défendre le progrès, de mettre en lumière les initiatives d'innovation de l'industrie et de promouvoir nos métiers d'ingénieurs et scientifiques.

A l'heure du bilan, l'objectif est atteint. Cette nouvelle édition a rassemblé près de **14 000 participants** de tous âges et tous horizons : grand public, professionnels et scolaires dans toute la France.

Bertin NAHUM, Président de Quantum Surgical nous a fait l'honneur d'être le parrain des #JNI2019. Cet ingénieur de renom au travers son parcours exemplaire et ses innovations, était le modèle inspirant lié à la thématique des JNI 2019. Découvrir sa vidéo : <https://youtu.be/e96A8gfoGuE>

Grâce à la mise en place d'une charte de labellisation afin d'augmenter la visibilité et la cohérence des événements, les JNI se sont clôturées avec **91 évènements labellisés** sous une multitude de formats et sur tout le territoire national : Conférence, colloque, table-ronde, hackthon, challenge, remise de prix, journée porte ouverte, atelier, rencontre, visite, présentation des métiers, forum, afterwork, etc...

Cela représente **30 % d'augmentation** par rapport à l'édition précédente. Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) illustre ainsi l'attachement du secteur à la promotion des sciences. **Ainsi 53 organisateurs différents** (IESF régionales, associations d'Alumni, écoles d'ingénieurs, entreprises...) ont souhaité être acteur des JNI 2019.

Cette année, les manifestations étaient organisées dans les **12 régions françaises** et dans **4 pays différents** (France, Grande Bretagne, Espagne, Canada).

**C'est le résultat d'une dynamique collective impulsée par IESF depuis 2013 et d'une grande implication des IESF régionales afin de tisser des liens entre l'ingénieur et la société.**

Par leur attractivité, les JNI deviennent d'année en année un rendez-vous incontournable pour valoriser nos métiers auprès du public.

### **13. IESF co-organisateur du World Engineering Day (WED)**

IESF soutient et est co-organisateur du World Engineering Day (WED), sous l'impulsion de la FMOI. IESF est membre du comité de pilotage pour l'organisation la 1ère édition de la Journée Mondiale des Ingénieurs validée par l'Unesco en novembre 2019 et fixée désormais chaque année le 4 mars. La première édition prévue le 4/03/2020 à Paris a malheureusement été annulée en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

### **14. IESF partenaire et soutien d'évènements**

- Semaine du numérique de Pôle emploi (février) ;
- Big Data Paris (mars) ;
- SMILE, le Salon des Métiers Industriels et de l'Entreprise à la Cité des Sciences et de l'Industrie (mars) ;
- Remise du Prix Marius Lavet, ingénieur et inventeur à Luc Soler, fondateur de Visible Patient (mars);
- 12ème Entretiens de Toulouse – Rencontres aérospatiales (avril) ;
- Finale des Olympiades des sciences de l'ingénieur UPSTI (mai) ;
- Opération Ingénieuses'2019 de la CDEFI, remise de prix en mai ;
- Congrès Intelligence Artificielle de Paris (juin) ;
- Smart Energie de Paris (juin) ;
- Concours Beautiful Science de la SFP, remise du Prix lors du Congrès de juillet ;
- 28ème édition de la Fête de la Science, à travers ses actions PMIS (octobre) ;
- Conférence internationale sur l'éducation en génie mécanique (ICME) organisée par Chinese Mechanical Engineering Society à Shanghai (octobre) ;
- Assises de l'industrie (USINE NOUVELLE) (novembre) ;
- Blockchain Paris (novembre) ;
- Trophées des Ingénieurs du Futur (USINE NOUVELLE) remise des prix en décembre ;
- Grand Prix Charles-Henri Besnard (Fondation CNAM) remise du Prix en décembre.

### **15. Partenariats**

- IESF participe au dispositif "Un ingénieur, un projet" à la Cité des sciences et de l'industrie dans le cadre d'un partenariat signé avec Universcience ;
- IESF partenaire de la Sorbonne au travers de travaux d'étudiants qui ont réalisé des vidéos et mémoires sur l'histoire et les archives d'IESF. En 2019 : exposition Universelle de 1889 ;
- Rapprochement du média presse Usine Nouvelle en vue d'une collaboration annuelle de nos actions respectives (en cours) ;
- Rapprochement de la structure : Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (SEIN) pour signature d'une convention de partenariat (en cours).

## 16. Association / Instances

- Février : La fondation Université Numérique Économie Gestion (AUNEGE) emménage dans nos locaux (au siège à Paris) ;
- 25 Juin : L'Assemblée Générale Ordinaire élit 5 nouveaux administrateurs. Le nouveau Conseil d'Administration reconduit Marc Ventre à sa présidence ;
- Avancement des projets du comité Stratégique d'IESF et création d'un comité Docteurs d'IESF ;
- Création d'un sous-groupe de travail du comité associations d'IESF, pour définir des nouveaux services à nos membres ;
- IESF accueille en 2019 : 8 nouveaux membres d'associations au sein des différents collèges, dont une association de Docteurs et une nouvelle section étrangère IESF Canada ;
- 9 Déc. : Organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour validation du nouveau mode de détermination des cotisations en faveur des membres pour une mise en œuvre dès 2020.

# Comités Sectoriels

## 1. Activités des Comités sectoriels en 2019

### Jacques BONGRAND, Animation et coordination des comités sectoriels d'IESF

Il est présenté ici d'abord les principales réalisations en 2019 issues des travaux des comités : publications, communications ou participations à des débats nationaux, événements généralement organisés en partenariat avec divers organismes ; ensuite des activités internes à IESF ou qui n'avaient pas encore débouché à la fin de l'année.

#### Publications

Les documents correspondant aux études les plus approfondies sont trois « cahiers », disponibles sur le site d'IESF, réalisés par le comité Mécanique, le comité Défense ainsi que, conjointement, les comités Energie et Transports. Ces cahiers sont intitulés respectivement : « La mécanique au service de la transition énergétique », « Comment avancer vers l'Europe de l'armement ? » et « Vers une mobilité bas carbone : opportunités et contraintes pour une étape de transition à 15 ans ».

Les comités ont pris en charge trois des six dossiers thématiques publiés cette année dans le Magazine IESF. Quatre comités ont ainsi été mis à contribution pour une quinzaine d'articles au total : Aéronautique, Génie civil et bâtiment, Maîtrise des risques opérationnels, Numérique.

Les comités ont également rédigé des notes sur des sujets d'actualité : examen de la sécurité des ponts routiers en France (Génie civil et Bâtiment), points clefs sur les plastiques et l'environnement (Chimie), incendie à l'usine rouennaise de Lubrizol et de Normandie Logistique (Chimie). Chacun des comités Défense et Energie élabore trois ou quatre fois par an une veille d'actualité dans son domaine. Tous ces articles sont généralement publiés dans la rubrique mensuelle « parole aux experts » de la lettre Flash Info. Il en a été de même d'une revue par le comité Génie civil et Bâtiment du patrimoine des ouvrages français construits dans le monde entre le XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du XXI<sup>ème</sup> siècle.

#### Participation à des débats nationaux et interventions diverses

Le comité Energie a formulé des recommandations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre du Grand débat national, et commenté le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie. Le comité Innovation et recherche a participé aux travaux préparatoires à la loi Pacte, avec des propositions pour ne pas alourdir la procédure d'obtention des brevets français, et répondu à une consultation sur la recherche partenariale.

Le comité Chimie a écrit à la revue Sciences et Vie pour corriger des erreurs relevées dans un article sur les déchets plastiques et ajoutant des compléments d'information technique à ce sujet.

#### Evénements et partenariats

Des travaux sur le thème du véhicule autonome, menés l'année précédente par le comité Transports conjointement avec le Cercle des transports et le Cabinet Roland Berger, ont été présentés au public en mars et avril, et suivis par la présentation d'un article résumé dans la revue Transports de juillet-août.

Le Prix Maurice Lavet, destiné à mettre en valeur des ingénieurs ayant fait preuve d'une activité inventive remarquable, organisé avec la participation du comité Innovation et recherche, a été remis devant une

nombreuse assemblée, en mars, à Luc Soler, directeur scientifique de l'IRCAD (Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif) et président de Visible patient, pour ses travaux dans le domaine de l'imagerie au service du chirurgien.

Le comité Nanotechnologies a participé à la finalisation de l'organisation du centenaire de l'IUPAC (International Union of Pure and Applied Chemistry) qui a tenu en juillet à Paris son congrès, lequel marquait le développement des nanomatériaux et matériaux nanostructurés dans le déploiement mondial des technologies clefs émergentes.

Le comité Mécanique a développé des échanges croisés avec différentes associations et institutions, en particulier avec l'Association française de mécanique ; ce qui a conduit notamment le président du comité à présenter IESF au Congrès français de mécanique à Brest, fin août.

Le comité Numérique a assuré la présence d'IESF dans de grands événements parisiens sur l'intelligence artificielle, les données massives (« big data »), les processus de sécurisation (« blockchain »). Il a réalisé une exploitation des réponses à un questionnaire sur l'avancement des entreprises dans la transformation numérique, dont les résultats ont été publiés à l'occasion d'une conférence du G9+ en octobre.

Plusieurs comités ont organisé des débats avec des intervenants extérieurs sur les thèmes d'Internet (comité Economie, en février), de la mobilité bas carbone (Transports, en avril), du Collectif Innovation (Economie), de la construction en bois (Génie civil et bâtiment, en juin), du statut scientifique et technologique français autour de l'industrie du futur (Mécanique, en octobre), du transport aérien face aux défis de la fluidité et du climat (Transports, en octobre).

### Autres activités

Le comité Chimie a rédigé un article sur la pénurie de certains médicaments qui a été publié en janvier 2020 dans la lettre Flash Info. Le comité Défense a coopéré avec le Conseil général de l'armement à l'organisation d'un petit-déjeuner débat tenu en janvier 2020 au Cercle national des armées, au cours duquel son président a présenté les travaux menés sur l'Europe de l'armement. Les comités Aéronautique, Chimie, Mécanique et Numérique ont pris en charge les deux dossiers thématiques, respectivement consacrés à la chimie et à l'usine du futur, du numéro du Magazine IESF paru en mars 2020.

Dans le cadre de leurs travaux conjoints sur le thème de la réduction des émissions de carbone associées à la mobilité, les comités Energie et Transports ont mis en place un groupe de travail associant différents partenaires en vue d'organiser en 2020 un colloque qui combine les interventions d'acteurs industriels et territoriaux.

Les comités Energie, Environnement et Maîtrise des risques opérationnels ont poursuivi des réflexions approfondies consacrées respectivement au stockage de l'énergie, aux conséquences prévisibles du réchauffement climatique et aux mesures à prendre pour y faire face, aux cyber risques. Le comité Economie a entrepris une étude sur la troisième révolution industrielle tandis que le comité Mécanique a abordé le thème de l'industrie du futur. Chacun de ces travaux devrait déboucher sur la rédaction d'un document détaillé.

Le comité Intelligence économique et stratégique a continué le travail d'élaboration d'un cours en ligne ouvert à tous (MOOC : Massive On line Open Course), notamment en identifiant des partenaires potentiels pour la réalisation et le financement ainsi qu'en diffusant un clip de présentation pour inciter les ingénieurs et scientifiques à contribuer au contenu pour mettre leur expérience au service de tous. Par ailleurs, le comité entretient une veille des sujets de son domaine, dont une synthèse a été mise mensuellement à la disposition des autres comités.

Le comité Aéronautique a poursuivi une activité conjointe avec l'Académie de l'air et de l'espace sur l'attractivité des métiers techniques et les formations correspondantes. Le comité Chimie a continué d'alimenter un répertoire des différents organismes et associations professionnelles agissant dans son domaine. Il a aussi contribué à la rédaction d'une fiche sur le métier d'ingénieur chimiste et d'ingénieur en génie chimique, destinée à être diffusé au titre de la promotion des métiers de l'ingénieur et du scientifique (PMIS). Le comité Innovation et recherche a pris des contacts en vue de lancer en 2020 une enquête sur la situation de l'innovation en France, pour renouveler celle qu'il avait réalisé en 2010. Le comité Nanotechnologies a travaillé à un document, destiné essentiellement aux PME-PMI, pour leur permettre de mettre en œuvre des nanoparticules d'une manière sûre et de prévenir leur dispersion dans l'environnement.

### **Les présidents des comités sectoriels**

Les présidents des comités mentionnés (dans l'ordre des premières citations) sont, au 30 juin 2020 : Aéronautique : Xavier Bouis, Génie civil et bâtiment : Jean-Louis Durville, Maîtrise des risques opérationnels : Guy Planchette, Numérique : Gérard Duwat, Mécanique : Yvon Chevalier, Défense : Jacques Bongrand, Transports : Olivier Paul-Dubois-Taine, Chimie : Alain Thuillier, Energie : Edouard Freund, Innovation et recherche : Pierre Breesé, Nanotechnologies : Daniel Bernard, Economie : Christophe Dubois-Damien, Environnement : Pierre Bruder, Intelligence économique et stratégique : Jean Goursaud.

# Comités Transverses

## 1. Comité Associations (CtA)

### Olivier DESTANG, Président

Vice-Présidents : Jean Claude PANNEKOUKE, Yves IGNAZI

Responsable de la cellule communication du Comité : Yves VERDET

Le **Comité Associations** a pour vocation d'apporter aux adhérents d'IESF un support sur tous les sujets concernant le développement et la gestion de leur propre **Association d'ingénieurs ou de scientifiques**. Ces sujets portent sur les Associations elles-mêmes, leurs Alumni, et les Étudiants des Écoles ou Établissements de rattachement. Il constitue aussi un lieu d'échanges sur les problématiques présentes et futures portant sur les métiers de l'ingénieur ou du scientifique.

Le Comité Associations s'attache à élaborer et à diffuser, chaque fois que nécessaire, des études ou des recueils de bonnes pratiques correspondant aux problématiques et aux attentes des adhérents d'IESF. Le Comité peut être amené à prolonger ses études par des avant-projets ou des projets avec réalisation comme ce fut le cas en cours d'année dans plusieurs domaines (conception et réalisation d'enquêtes auprès des adhérents IESF, Systèmes d'Information mutualisés, web-conférences en normalisation volontaire ...).

Sur demande du Bureau Exécutif d'IESF, le Comité Associations peut également être amené à exprimer un avis, réaliser des études de faisabilité ou des avant-projets, ceci dans tout domaine en rapport avec les problématiques actuelles des Associations d'Alumni.

Grâce au travail des bénévoles et des permanents au sein d'IESF ainsi que des Régions IESF, le Comité concourt à la diffusion d'une culture commune : celle-ci contribue à la reconnaissance et au développement de nos métiers, de l'image et de la notoriété de notre communauté.

Fonctionnement du Comité Associations en 2019 :

Les associations adhérentes ont été invitées à :

- 9 réunions du CtA,
- 2 sessions d'échanges de pratiques,
- 3 conférences des Présidents et Délégués généraux, animées par le président IESF et auxquelles le président du CtA participe activement.

Pour chaque Groupe de Travail (voir résultats ci-après), le Pilote décline pour ce qui le concerne la feuille de route, validée par le Bureau Exécutif IESF, et établit la feuille de cadrage du GT, destinée à :

- Définir le cadre,
- Définir les objectifs spécifiques,
- Identifier les contributeurs,
- Définir et planifier les livrables.

La production du CtA est disponible sur le site IESF, onglet associations/comité associations.

### Résultats 2019 des groupes de travail et autres actions

#### a) Attentes des associations d'alumni :

Groupe de travail piloté par Daniel GATIE - Contributeurs : Yves VERDET, Christophe BERGER, Yves IGNAZI.

## Conclusions et quelques propositions

Les réponses au questionnaire mettent en évidence la **nécessité de redéfinir la raison d'être d'IESF**, d'en déduire un ou des **axes de progrès** et, partant de là, de mettre en place un plan d'action strict :

- pour **rendre plus visibles et lisibles les missions et actions d'IESF** et bien sûr ses objectifs à moyen et long termes,
- pour **donner aux associations des raisons d'adhérer** (prestations, services ou outils en "contrepartie" de leur contribution), de collaborer et de participer financièrement aux dépenses d'IESF.

Sans attendre la définition d'une IESF "nouvelle", des actions immédiates vers les associations ont été engagées dans deux directions :

- 1- une **communication efficace** sur ce qui existe, se fait et va se faire,
- 2- mais aussi des propositions concrètes de **prestations** et de **services** conformes à leurs besoins.

### b) Partage de pratiques :

Suite aux résultats de l'enquête sur les besoins des associations, le bureau CtA a décidé de proposer aux associations adhérentes de participer à des sessions de partage de pratiques. Les 2 sessions tenues en 2019 ont été un succès ; jusqu'à 27 participants. Les thèmes abordés ont été :

- Comment fidéliser les jeunes promotions ?
- La cotisation à vie.

### c) Faire connaître les activités IESF aux associations adhérentes :

Suite également à l'enquête, les responsables des comités sectoriels et la responsable PMIS sont venus présenter leurs activités lors des réunions du CtA.

### d) Amélioration de la communication entre IESF et les associations adhérentes :

Le responsable de la cellule communication (Yves Verdet) du CtA, est membre du comité communication IESF, Il est proposé aux associations adhérentes de présenter leur association dans le magazine IESF. En 2019, cela a été les cas de HEI Alumni, Centrale Marseille Alumni et AAE ENSCM,

Participation au mémo asso mensuel,  
Proposition d'actualisation de la page CTA du site.

### e) Modèle économique IESF- Cotisations des associations :

Groupe de travail piloté par Bernard LAURENT.

Contributeurs : Daniel GATIE, François BLIN, Emmanuel de FEYTER, Geneviève de LA PORTE, Olivier DESTANG, Yves IGNAZI

La baisse progressive des montants de cotisations perçues ces dernières années par IESF auprès de ses membres, principalement des associations d'alumni ingénieurs, a conduit le Bureau Exécutif IESF à missionner en juin 2018 le Comité Associations aux fins de rechercher des solutions innovantes pouvant renverser cette tendance de manière tangible et de formuler des propositions. Conformément aux termes de la lettre de mission, un Groupe de Travail a été constitué à cet effet et a œuvré de septembre à décembre 2018 selon les étapes suivantes :

- réaliser un inventaire des modes de financement actuels des associations membres d'IESF;
- imaginer pour IESF un nouveau modèle économique ne reposant pas uniquement sur les cotisations encaissées par ses membres;
- réaliser des simulations, tester les solutions envisagées ainsi que la continuité avec le mode de calcul actuellement en vigueur en vue d'en rendre compte au Bureau Exécutif en janvier ou février 2019.

Ces travaux ont mis deux pistes possibles en évidence :

- intégrer effectivement toutes les formes de cotisations perçues par les associations d'alumni dans l'assiette de cotisation à IESF : les cotisations annuelles des alumni, leurs cotisations non périodiques comme les

"cotisations à vie" (CAV) quand elles ont été instaurées, et le cas échéant les cotisations en provenance des élèves ingénieurs de l'école de rattachement (annuelles ou non), ainsi que les dons.

*Le GT a considéré que cela implique que les associations d' alumni reconnaissent le rôle d' IESF, ses missions et les services qu'elle apporte, et considèrent ces derniers comme un juste retour des cotisations payées annuellement.*

- intégrer également dans l'assiette les subventions éventuelles versées par les écoles de rattachement.

*Le GT a considéré que cette 2<sup>e</sup> piste implique que certains services IESF actuels soient reformatés et que de nouveaux services soient développés en réponse aux besoins et attentes effectifs de ses membres.*

Toutes ces réflexions se sont révélées cohérentes avec les premiers résultats de l'enquête menée au dernier trimestre 2018 sur les attentes des associations d' alumni, comme détaillé plus haut. Fin 2018 et début 2019, le GT a donc préparé ses conclusions finales selon la trame suivante :

- une cotisation de base pour les associations d' alumni, selon un mode de calcul classique,
- des services IESF "à la carte" facturables séparément en fonction des besoins effectifs des membres, notamment de nouveaux services attractifs (en cours de développement et/ou à développer rapidement)
- une approche marketing IESF pro-active, destinée à satisfaire durablement et fidéliser ses membres, et destinée à conquérir (ou reconquérir) de nouvelles adhésions, parmi toutes les associations d' alumni existant en France, regroupant des ingénieurs ou des scientifiques.

Les conclusions présentées au Bureau Exécutif IESF en février 2019.

#### **f) Ventes de services :**

Groupe de travail piloté par Bernard Laurent – Contributeurs : François Blin, Gérard Duwat, Gérard Bureau, Jacques Barrois, Jean Claude Pannekouke

**Objectifs :** identifier les services et montants associés qui pourraient être atteints dans les années à venir.

#### **Périmètre :**

- Services existants pour 2020 : + 54 000,00 €,
- Nouveau service pour 2020 (labellis) : + 29 000,00 €.

#### **g) Systèmes d'Information mutualisés**

Ce sujet est au point mort faute de volontaires pour y travailler.

#### **h) Certification des compétences des Ingénieurs diplômés – 2<sup>nd</sup>e partie :**

Groupe de travail piloté par Jean Claude Pannekouke – Contributeurs : Daniel Lecoeuvre, Jacques Barrois, François Blin, Gérard Duwat, Yves Verdet, Michel Coureau et Ludovic Grosjean.

Au vu des conclusions de l'étude menée en 2018 et début 2019, le bureau exécutif a décidé de la poursuivre sur 2019 et 2020 ce qui l'a amené à formaliser une 2<sup>e</sup> lettre de mission.

#### **Objectifs :**

- Définir un service payant de certification destiné tout particulièrement aux ingénieurs et scientifiques, commercialisé directement auprès des personnes concernées et/ou via leurs associations d' alumni, adhérentes ou non à IESF.

#### **Travaux à mener :**

- Etude du marché et de sa segmentation avec objectifs chiffrés du marché accessible à IESF,
- Etude détaillée des schémas de partenariat possibles (acteurs présents sur le marché, ...) et des schémas organisationnels correspondants. Examiner aussi (vers septembre/octobre 2019) les initiatives d'Yncréa en la matière,
- Incidences réglementaires notamment celles des derniers décrets/arrêtés "France compétence" de 2019. Il y aura lieu aussi d'examiner précisément (vers sept/oct 2019) quels sont les accords de reconnaissance multilatéraux avec le COFRAC afin qu'IESF puisse se prévaloir, dans certains pays bien ciblés, de la reconnaissance totale des certifications qu'elle délivrerait depuis la France,
- Incidences juridiques,

- Business plan,
- ...
- avec constitution d'un groupe de travail ad hoc pluridisciplinaire, couvrant les domaines, marketing, normatif, juridique et réglementaire en vue d'étoffer l'offre de services IESF courant 2020,
- Formaliser l'offre IESF,
- Etablir un projet de plan de communication vers l'ensemble des parties prenantes concernées.

#### **i) Recouvrement des cotisations :**

Instauration de réunions régulières entre les membres du bureau CtA et les permanents concernés pour décider qui fait quoi.

#### **Perspectives 2020**

La feuille de route 2020 du CtA a été approuvée par le bureau exécutif le 06 janvier 2020.

#### **GOVERNANCE CTA :**

- Clarifier les missions du CtA,
- Clarifier l'articulation entre les réunions CTA, les sessions d'échange de pratiques et groupes de travail ; une réunion CTA et session d'échange de pratiques alternée tous les mois.

#### **AIDER LES ASSOCIATIONS D'INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES MEMBRES D'IESF DANS LEUR DEVELOPPEMENT ET GESTION :**

- Poursuivre les sessions d'échange de pratiques entre associations et avec des intervenants externes,
- Favoriser la synergie entre associations adhérentes par des présentations dans les réunions CtA et par des articles dans le magazine IESF,
- Poursuivre les travaux sur la certification des compétences,
- Aider les associations adhérentes à relayer les activités IESF vers leurs alumni,
- Renouveler l'enquête 2014 sur les cotisations,
- Contribuer à la promotion de LABELLIS.

#### **ASSURER LA LIAISON ENTRE IESF ET LES ASSOCIATIONS D'INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES MEMBRES D'IESF :**

- Poursuivre les actions de connaissance des services IESF lors des réunions CTA :
  - IESF régionales, plis cachetés...
- Contribuer à présenter IESF aux CA ou AG des associations intéressées.

## **2. Observatoire des Ingénieurs**

### **Marie-Annick CHANEL, Présidente**

Le comité observatoire a assuré en 2019 la production de la 30<sup>ième</sup> enquête socio-professionnelle sur la situation des ingénieurs. Le calendrier est à présent classique avec une préparation thématique en fin d'année précédente, une campagne de test approfondie en janvier pour un lancement en ligne fin janvier pour deux mois et une restitution pour l'Assemblée Générale fin juin. Les thématiques particulières de cette 30<sup>ième</sup> enquête concernaient l'attractivité des régions, l'éthique et les mesures en entreprise pour l'égalité professionnelle homme/femme. Sans doute trop de thèmes au final, induisant un questionnaire trop long en temps ce qui nous a été signalé par les répondants et dont nous avons tenu compte pour l'enquête 2020.

Le nombre de répondants (~50 000) a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente sans néanmoins altérer la légitimité des modèles statistiques utilisés. Afin d'augmenter le nombre de répondants dont l'évolution n'est pas en phase avec l'augmentation absolue du nombre d'ingénieurs, le comité a lancé un

certain nombre d'actions pour que les liens soient diffusés plus largement sur différents canaux pour l'enquête 2020.

Les docteurs sollicités via les organisations telles que l'ANRT, Bernard Grégory ont répondu beaucoup plus massivement. L'effort est à poursuivre ; le questionnaire a été revu avec ces organisations pour être mieux adapté à cette population.

En complément de la brochure générale, des rapports spécifiques « école », « organisme » ont été produits. Le comité recherche toujours des bénévoles pour accompagner la promotion de ces rapports afin d'en augmenter les ventes. Les participations publicitaires ne correspondent plus aux besoins des entreprises ce qui ne permet pas de dégager des bénéfices pour les autres activités d'IESF.

En septembre, le comité Observatoire se composait de Gérard Duwat, Sandrine Peltre, Anne de Cagny (nouvelle membre du comité) et Marie Annick Chanel. Daniel Gatie participe efficacement à la campagne de test avant mise en ligne. Le comité est assisté de Valérie Weis et Alexandra Pujol. La mise en ligne et les traitements / restitution sont toujours assurés par notre prestataire Aléostat. Un grand remerciement à l'ensemble de cette équipe qui effectue un travail remarquable pour assurer chaque année une enquête de qualité reconnue par les associations, les écoles, les clients de rapports spécifiques et par les médias.

### **3. Promotion des Métiers de l'Ingénieur et du Scientifique (PMIS)**

#### **Isabelle AVENAS-PAYAN, Présidente**

L'activité PMIS reste importante dans la plupart des régions. Sur l'année scolaire 2018-2019, 1220 interventions ont été réalisées (+14% par rapport à 2017-2018), touchant plus de 57000 élèves (+33%), dont près de 24000 jeunes filles (soit environ 42%).

Sur les 25 régions d'IESF, 21 sont impliquées dans des actions PMIS avec des niveaux d'implication qui dépendent à la fois du nombre de bénévoles (489 répartis sur le territoire de la métropole, soit une progression de presque 19%), de la géographie de la région et des relations avec les établissements scolaires.

Nous constatons encore une progression des indicateurs par rapport à l'année scolaire précédente, que ce soit le nombre d'élèves rencontrés (+33%), le nombre d'interventions en forums ou salons (+27%) ou les interventions en classe (+14% en collèges, +17% en lycées).

Durant l'année scolaire 2018-2019, le temps passé par les bénévoles face aux jeunes a été évalué à près de 4000 heures, auquel il faut en ajouter autant pour la préparation, la synthèse, les déplacements, la logistique...

Les interventions auprès des jeunes sont de types très variés :

1. Rencontre directe des jeunes dans des classes de collège, lycée, BTS, IUT, licence et CPGE
2. Participation à des forums métiers, des forums d'orientation et des salons spécialisés pour rencontrer les jeunes eux-mêmes ainsi que les adultes qui les entourent (parents, enseignants principalement) et transmettre ainsi nos messages plus largement
3. Rencontre directe des jeunes lors de speed-meetings pour les initier à une prise de conscience de la diversité de nos métiers
4. Participation à des tables rondes et des conférences sur des sujets techniques pour transmettre nos connaissances et nos expériences professionnelles
5. Aide à la recherche d'emploi pour les étudiants en les conseillant sur la rédaction de CV et de lettres de motivation et en les entraînant aux entretiens d'embauche

Des présentations sont également organisées spécifiquement pour les conseillers d'orientation, les enseignants, les chefs d'établissement et les parents d'élèves, qui relaient nos messages auprès des jeunes.

Les bénévoles PMIS participent aussi à des événements pendant lesquels les messages sont transmis de façon indirecte aux élèves. Ces événements sont par exemple la participation à des jurys (stage de découverte en classe de 3<sup>e</sup>, Olympiades ou autres concours, admission en école d'ingénieur), à la JNI ou à la Semaine de l'Industrie qui se sont déroulées du 16 au 24 mars 2019. Ce sont autant d'occasions d'assurer le rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs d'IESF et de valoriser les réalisations de l'association.

Toutes ces actions auprès des jeunes nécessitent l'accord des autorités de l'éducation nationale. Pratiquement toutes les régions ont un contact direct avec les rectorats auxquels elles sont rattachées et 10 ont signé une convention. Désormais ce sont les instances régionales qui coordonnent les actions de formation et d'orientation. Chaque IESF régionale se rapproche de sa région afin d'être reconnue comme actrice incontournable pour présenter les métiers des ingénieurs et des scientifiques.

Des partenariats continuent à être développés avec les associations qui partagent nos valeurs afin de mutualiser nos forces : Femmes Ingénieurs, AJE, AFDET, UNIPEF, ECTI, Elles bougent, Femmes et Sciences.

L'application PMIS est toujours utilisée en Île-de-France et en région Basse-Normandie pour gérer les interventions et fournir des bilans.

## 4. Comité Répertoire

### François BLIN, Président

#### Les points marquants :

- La consultation du site du Répertoire a encore augmenté atteignant les 31 000 vues mensuelles.
- Le nombre de consultation annuelle du site a cru de plus de 8%.
- La délivrance de certificats d'inscription au répertoire est restée stable avec 56 certificats vendus, soit un CA de 1224 €.
- Le nombre de demande individuelle d'inscription au Répertoire a cru de 30 %.
- Le nombre d'inscrits a cru de 0,8 % par rapport à 2018.
- Une majorité d'associations mettent à jour leurs données.

#### La nouveauté

- IESF a créé le certificat **labellis**. Il certifie l'inscription au Répertoire des Ingénieurs et Scientifiques de France en tant qu'ingénieur diplômé d'une école accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (Cti).
- Il est disponible en français et en anglais et est inscrit dans les deux langues dans la blockchain Ethereum pour apporter toutes les garanties d'inviolabilité nécessaires. Le lien labellis permet à chaque titulaire d'un diplôme d'ingénieur de le prouver que ce soit sur un dossier en ligne ou papier sous forme de QR code.

#### Les préoccupations :

- La baisse des AAE qui adhèrent à IESF
- La difficulté pour les amener à mettre à jour leur fichier de diplômés.
- Les conséquences de l'application du RGPD
- La difficulté de trouver des candidats individuels et la baisse de la qualité des dossiers présentés
- Les masters et docteurs sont toujours absents du répertoire.

#### En 2020, les principaux axes de développement sont :

- Promouvoir le certificat **labellis** et développer ses ventes.

- Réécrire la charte du Répertoire ainsi qu'un référentiel afin de permettre de faire mieux connaître les règles d'admission.
- Continuer la pression sur les alumni pour qu'ils mettent à jours leurs promotions
- Intégrer les docteurs et masters avec l'aide du comité Docteurs

## 5. Comité Docteurs d'IESF

### Dominique de Robillard, Président

Issue d'une task force stratégique constituée en 2018 dans le cadre du COS avec l'appui du bureau, la constitution d'un comité docteurs a été proposée début 2019, puis présentée au bureau et approuvée en CA.

Pour mémoire sont rappelées les propositions de la task force lancée fin 2018, task force née des travaux du COS en 2018 :

- mieux connaître les docteurs à travers l'enquête,
- rencontrer les principales associations ayant des membres docteurs,
- créer un comité docteurs.

Pour répondre à ces propositions ont été définis et annoncés les objectifs initiaux d'un comité Docteurs lors de sa création :

- mieux connaître les besoins des associations de docteurs
- faire connaître les services d'IESF, principalement l'enquête, et aussi l'annuaire
- faire rentrer dans le périmètre d'IESF une ou deux associations de docteurs
- pousser les associations concernées à accueillir les docteurs selon les meilleures pratiques (associations d'alumni attachées à des Écoles Doctorales)

#### Les Résultats imputables au Comité Docteurs se sont ainsi dégagés :

- exploitation de l'enquête 2018 et des enquêtes antérieures pour y relever les aspects singuliers des populations de docteurs
- évaluation rapide des pratiques d'associations d'ingénieurs ayant des docteurs parmi leurs membres : il y en a de deux sortes, les docteurs ingénieurs et les docteurs venant d'autres cursus.
- rencontres avec l'association ABG, qui s'est révélée être bon diffuseur de l'Enquête 2019, ce qui se poursuit en 2020
- rencontres avec Redoc-Spi, intéressée par l'Enquête, et proposition d'adhésion faite en 2019 puis agréée en décembre par l'AGE pour démarrer en 2020.

#### Perspectives 2020 :

Un docteur pour présider le comité Docteurs.

Analyser les résultats de l'enquête 2020 et renforcer la stratégie de conquête des docteurs, éléments de notoriété pour les alumni, le réseau régional, les comités, les pouvoirs publics, l'international.

S'organiser pour évaluer la notoriété d'IESF auprès des associations membres (de docteurs ou scientifiques), pour conquérir et fidéliser de nouveaux membres.

Impliquer plus de docteurs dans les activités et projets d'IESF.

# Autres activités et réalisations

## 1. Plis Cachetés

### François BLIN, Responsable

En 2019 Les plis cachetés déposés sont encore en décroissance.

L'activité 2019 est en baisse d'environ 25% par rapport à celle de 2018 même si cette dégradation se ralentit un peu.

- Seulement 58 plis ont été déposés en 2019, chiffre en baisse en comparaison à celui de 2018 (77).
- Le chiffre d'affaires a subi une diminution de 30% passant de 7 606,50€ en 2018 à 5 313€ avec un prix toujours inchangé à 99 € depuis 2015.

Sur 25 déposants sur l'année 2019 :

- 9 Cabinets de conseil en propriété industrielle pour 18 plis déposés soit 31%
- Ce sont eux dont le nombre de déposant a le plus baissé.
- 13 Sociétés pour 37 plis déposés soit 64%
- Le nombre de déposants est resté stable même s'ils ont déposé moins de plis.
- 3 Individus pour 3 plis déposés soit 5% comme en 2018

## 2. Titre EUR ING

IESF propose parmi ses services l'obtention du titre d'ingénieur européen (EUROpean INGineer).

Il s'agit d'un passeport de mobilité pour permettre aux ingénieurs de travailler dans d'autres pays à l'intérieur et à l'extérieur de la zone géographique représentée par les membres nationaux de la FEANI.

Ce titre est une garantie de compétence pour les employeurs et une validation d'équivalence de niveau d'études en Europe. Il permet aux ingénieurs de pouvoir travailler éventuellement dans certains pays très réglementés. Depuis la création de ce titre, la FEANI a ainsi inscrit plus de 33 000 ingénieurs dans son registre tenu par son Secrétaire Général à Bruxelles.

4 titres EUR ING ont été attribués en 2019 pour la France soit 3 fois moins qu'en 2018. Néanmoins, l'intérêt reste grand pour ce service qui a suscité le dépôt de 22 dossiers de candidature.

### 3. Comité Stratégique d'IESF

#### Dominique de Robillard, Président

Bilan 2019

Le COS s'est réuni 2 fois en 2019 pour réfléchir à l'évolution d'IESF et a formulé une vision d'un futur souhaité en 2025 :

#### Vision d'IESF en 2025 (COS du 19 septembre 2019)

« En 2025, IESF est reconnue par son écosystème (associations, diplômés, pouvoirs publics, entreprises, instance européenne...) comme représentative des ingénieurs et scientifiques formés dans les écoles et universités françaises (français et étrangers).

- Elle est utile aux associations en les aidant à se développer
- Elle est utile aux pouvoirs publics pour mener des études prospectives et promouvoir la filière scientifique auprès des écoles primaires et secondaires
- Elle est utile aux entreprises en étant un observatoire prospectif de la population des ingénieurs et scientifiques formés en France
- Elle est utile aux diplômés en leur proposant des services que les associations ne peuvent pas proposer
- Elle est utile aux instances européennes pour faire des recommandations sur le devenir de la filière scientifique dans la communauté européenne »

#### Perspectives 2020

La conjecture stratégique qui résulte de cette formulation, dans le contexte de crise sanitaire et économique de début 2020, est de déployer la vision dans les composantes actives d'IESF :

- Sur la base des initiatives en cours, des résultats obtenus et de questionnements critiques,
- En identifiant et poursuivant de nouvelles initiatives

Le bureau a confirmé le besoin d'accroissement sensible de notoriété qui y est affiché en direction des différentes contreparties, et précisé les sujets dont le COS se saisira.

Au COS de travailler sur les orientations à prendre : leviers à saisir et acteurs du déploiement à impliquer.

# Synthèse des activités des IESF Régionales

## Michel COUREAU, Vice-Président IESF au titre des Régions

### 4. Les grandes orientations 2019 des IESF Régionales

- Continuer nos fondamentaux IESF dans une démarche de progrès et de croissance (PMIS et JNI en particulier).
- Poursuivre l'adaptation des IESF Régionales aux régions administratives (Normandie, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Occitanie).
- Rechercher de nouvelles formes de financement (Mécénat, sponsors projets, etc.).
- Intégrer des universitaires au sein de nos bureaux régionaux (Provence, Occitanie Méditerranée).
- Améliorer la coopération et le relationnel avec IESF (signature des conventions de délégation par les IESF Régionales).
- Rajeunir notre population en intégrant des actifs (jeunes diplômés ou jeunes retraités), et en travaillant sur la mixité de nos CA (IESF HdF).

### 5. - Les actions permanentes

- Nous améliorons le fonctionnement de nos Régions en partageant nos bonnes pratiques et en les adaptant éventuellement aux spécificités locales et à l'historique de chacun.
- Nous améliorons la notoriété de la marque IESF :
  - en généralisant le nom d'IESF dans les URIS,
  - en utilisant les adresses génériques standardisées IESF et communes à toutes les IESF Régionales (domaine iesf.fr),
  - en refaisant nos kakémonos avec le logo normalisé IESF,
  - en étant présents dans les CESER et dans les CRGE,
  - en prenant des postes d'administrateurs dans les établissements scolaires et les écoles d'ingénieurs,
  - en étant plus présents sur les salons d'orientation régionaux.
- Des efforts ont été réalisés pour mieux coopérer avec IESF et améliorer nos relations et nos échanges avec les permanents.
- Les représentants du Bureau des Régions participent à certains comités comme membres ou ponctuellement comme experts pour apporter la vision de la province (Comité Associations, Comité stratégique, Comité Répertoire, Comité Observatoire, Comité Communication).
- Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les comités Associations et Répertoire pour continuer à développer la démarche des cotisations régionales dites « Cotisations Tremplin ».
- Pour répondre à nos besoins de financement, nous cherchons des partenariats et des subventions auprès de tous types d'organismes régionaux avec plus ou moins de succès.

## 6. - Le congrès annuel de Lyon

- Le thème du congrès 2019 était : « Des IESF Régionales plus visibles ».
- Les sujets du congrès étaient comme toujours très variés avec des interventions sur :
  - les différentes sources de financement de nos IESF Régionales,
  - la comparaison des organisations souvent différentes de nos régions,
  - la PMIS et ses évolutions pour répondre au BAC21,
  - la démarche Tremplin pour les cotisations régionales des petites associations d'Alumni,
  - les relations avec les comités IESF.
- Des ateliers informatiques donnèrent des modes d'emploi pour utiliser les adresses génériques et les réseaux sociaux.
- D'autres permirent des réflexions sur les axes stratégiques des IESF Régionales.

## 7. - Particularités notables

- De nouveaux groupes de travail sont apparus ou ont continué :
  - Le groupe Patrimoine, qui peut s'avérer un vecteur de visibilité pour les IESF Régionales,
  - Les cotisations régionales dites Tremplin,
  - Le groupe Ampère 2020,
  - Le groupe Les Machines de Léonard,
  - Le groupe Ethique pour la refonte de la Charte éthique de l'Ingénieur.
- Certaines régions ont poursuivi leurs travaux sur l'intégration des scientifiques en montant des formations pour faire connaître le monde des entreprises aux universitaires.
- D'autres régions ont cherché à se rapprocher des entreprises pour des financements ou des participations dans nos manifestations.
- La Promotion des Métiers de l'Ingénieurs et du Scientifique reste toutefois la principale activité de l'ensemble des IESF Régionales et mobilise beaucoup de bénévoles. Les évolutions du BAC 2021 commencent à se faire sentir et nous devons nous rapprocher des instances régionales qui gèrent désormais l'orientation des jeunes.
- Comme pour les précédents exercices, IESF Régions a eu le souci constant de respecter son budget et de présenter un prévisionnel 2020 en accord avec les lignes budgétaires IESF.

# Rapport du Trésorier

## Alain JOUANJUS, Trésorier d'IESF

### 1. Faits majeurs de l'exercice 2019

- L'objectif financier de l'année était d'équilibrer les comptes ; il a été atteint grâce à la poursuite des efforts d'économie de gestion, à une meilleure promotion de l'enquête et de très bons résultats sur les locations des salles.

Par ailleurs le rebond des marchés financiers suite à la chute importante qu'ils avaient affichée fin 2018 a permis de compenser la baisse des recettes des cotisations ou des subventions.

Une assemblée générale exceptionnelle en décembre a validé le principe d'une baisse de 10 % des cotisations des associations ; un groupe de travail sur les cotisations a été lancé « dans la foulée » pour déterminer des règles attractives, équitables et pérennes.

- IESF a poursuivi son action en direction des docteurs.
- 3 numéros de la revue ont été publiés comme prévu ; la version papier est un excellent outil de promotion d'IESF.
- Le produit de certification des diplômes Labellis a été lancé en fin d'année.
- L'engagement d'IESF à l'international a été renforcé par :
  - La présence de la France comme un des 6 pays pilotes de l'étude « Engineers for Europe » que la FEANI a proposé à l'Union Européenne de conduire.
  - L'accueil par la France du Comité énergie de la Fédération Mondiale des Associations d'Ingénieurs (FMOI) que préside Jean-Eudes Moncomble, par ailleurs Secrétaire Général du Conseil français de l'énergie.

### 2. Arrêté des comptes 2019

Le résultat comptable constaté de l'exercice est une légère perte de 1,5k€ à comparer à une perte de 161k€ en 2018 ou 274k€ en 2017.

A noter que si IESF avait fait le choix de valoriser l'ensemble des titres au 31.12.2019, c'est un résultat positif de plus de 6k€ qui aurait été constaté mais il a été fait le choix de garder des réserves pour 2020 qui ne devait pas bénéficier de l'effet rebond des marchés.

## Compte d'exploitation

### Charges

- Charges de personnel  
Les frais du personnel ont augmenté du fait du versement de la prime dite « Macron » en début d'année au personnel permanent, hors Délégué Général, à l'arrivée en fin d'année d'un personnel à l'accueil et au GVT ; ils ont toutefois été contenus par rapport au budget voté au niveau de 326.5 k€.
- Achats, informatique siège, TFSE  
Les 3 postes regroupés s'élèvent à 118.2 k€ diminuent de 4.6 % par rapport à 2018 et confirment la poursuite de l'effort de gestion.
- Communication  
Stable par rapport à 2018 après la suppression de la consultance externe intervenue en 2018 mais malgré la tenue d'une JNI en 2019 contrairement à l'année passée.
- Enquête  
Nouvelles économies par rapport à l'an passé malgré une forte croissance des recettes.
- Ingénieur Européen (EURING)  
Très forte baisse de l'activité.
- Manifestations  
La JNI a été organisée en interne en 2019 pour un coût très raisonnable de 10.5 k€ et inférieur au budget alloué.
- Plis cachetés  
Forte baisse de l'activité qui pourrait n'être que passagère.
- Répertoire  
Le coût du lancement de Labellis a été moindre que prévu.
- Fonctionnement et déplacements des Régions  
Forte économie constatée sur ce poste grâce à une rigueur de gestion accrue (7.9 k€ au lieu de 13.7 k€ en 2018).
- Déplacements internationaux  
La très forte croissance de ce poste est due au déplacement du Président et du Trésorier à Melbourne pour l'Assemblée Générale de la FMOI (12k€), mais est intégralement compensée par des dons du même montant l'un sur 2019, l'autre sur 2020. Montant équivalent à celui de 2018 sinon.
- Comités  
Les comités ont été beaucoup plus économes qu'en 2018 où était intervenue la publication du fascicule sur le changement climatique (2.2 k€ en 2019 à comparer à 5 k€ en 2018).
- PMIS  
La volonté d'accroître l'effort sur la PMIS a entraîné une hausse de 2/3 sur ce poste mais bien en deçà du budget voté.
- Charges exceptionnelles  
Quasiment nulles comme annoncé l'an passé à l'issue de la période de nettoyage des comptes.

## Produits

- Cotisations  
Nouvelle baisse significative des cotisations, -9%, pour un montant total de 266.5 k€ qui a conduit à une action choc : décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 décembre de diminuer toutes les cotisations de 10 % pour enrayer la désaffection d'IESF et lancement d'un groupe de réflexion sur le sujet pour mieux fidéliser nos membres et en attirer de nouveaux.
- Location de salles et loyers  
Très forte hausse comme annoncé lors du vote du budget ; le montant alors escompté n'a pu être atteint du fait des perturbations engendrées par les mouvements des gilets jaunes qui ont conduit à de nombreuses annulations les week-ends, l'ensemble des loyers et locations s'élève toutefois à 56k€.
- Dons  
Si l'on décompte le don lié à la mission à Melbourne au paragraphe déplacements internationaux, il apparaît en 2019 une forte baisse par rapport aux années antérieures malgré de nombreux efforts de relance.
- Enquête  
Très forte augmentation des produits (+ 28% pour atteindre 98 k€) due à une promotion renforcée et à la commande de la Région Bretagne (10 k€ HT). L'effort dans ce sens doit être poursuivi.
- Magazine IESF  
Le niveau des produits escompté a quasiment été atteint ; ce qui ne sera plus le cas en 2020 du fait de la défection de notre prestataire.
- Ingénieur européen (EURING)  
Forte baisse des produits suite à la baisse de l'activité en 2019 sur ce produit.
- Manifestations  
Une recette de 5K€ a été constatée comme prévu pour la location d'espace lors de la JNI.
- Plis cachetés  
Baisse importante des recettes mais dans une moindre proportion que les charges.
- Répertoire  
Le lancement de Labellis, plus tardif qu'escompté initialement, n'a pas permis d'encaisser des recettes en 2019, 4k€ de « produits repertoire classiques ».
- Subventions/Mécénats  
2018 affichait un montant exceptionnel de 22.5k€ dus à la JNI 2017.  
La subvention de la Direction générale des entreprises (DGE) attendue en 2019 comme les années passées n'a pas été attribuée et devrait ne plus l'être ; le mécénat négocié avec MBDA a pris un certain temps pour être signé et portera sur 2020.  
Ce sont ces deux montants qui s'élèvent à 20K€ au total qui expliquent la non atteinte de l'objectif du budget voté.
- Produits exceptionnels  
Quasiment nuls comme les charges.

## Résultat financier

Il était attendu un total de 51k€ +10k€ (inscrits au budget voté en produits exceptionnels) de plus values de cessions en rattrapage des 72.8k€ de dotations aux provisions pour moins values latentes qu'il avait fallu comptabiliser fin 2018.

Le solde net des moins values qu'il a fallu comptabiliser lors de cession de titres pour disposer de la trésorerie nécessaire (17.6k€), des reprises de provisions 72.8k€ et des plus values de cession constatées 48.8k€ est donc de 104k€ très supérieur aux 61k€ attendus.

Par rapport au budget voté, c'est cet écart qui permet de compenser les recettes non enregistrées sur les cotisations (-24k€), sur les produits vendus (-16k€) et sur les subventions (-19k€).

Le total des charges est celui inscrit au budget voté bien que réparti quelque peu différemment.

La perte affichée est donc de 1.5k€ mais un résultat positif de plus de 6k€ aurait pu être affiché si l'ensemble des plus values financières avaient été réalisées.

## 3. Bilan au 31 décembre 2019

### Actif

- Immobilisations incorporelles  
Les logiciels acquis sont totalement amortis comptablement depuis fin 2018.
- Immobilisations corporelles  
L'amortissement de 35k€ figurant au compte de résultat est réparti entre le bâtiment et les mobiliers ou matériels du bureau.
- Autres titres immobilisés  
Il s'agit des SCPI IMMORENTE et EFIMMO. Ces titres produisent un dividende régulier versé chaque trimestre. Le dividende 2019 est équivalent à celui de 2018, à savoir 11.1 k€. Une provision pour dépréciation des titres de SCPI 11 K€ a été constatée dans le passé pour tenir compte d'un risque de perte de valeur compte tenu du mode de rachat de ces titres si IESF voulait sortir. Il n'y a pas d'élément connu nécessitant de modifier cette provision.
- Avances et acomptes versés sur commandes  
Il s'agit de paiements par prélèvement opérés par certains fournisseurs dans le cadre de contrats d'abonnement pour lesquels IESF n'avait pas récupéré les factures au 31.12.2019. Les charges afférentes à ces prélèvements sont bien appréhendées dans les comptes.
- Créances usagers  
Elles représentent des factures émises non encore encaissées au 31/12/2019.
- Autres créances  
S'y trouvent notamment la subvention du Ministère des Armées / DGA de 10 K€ qui n'avait pas été reçue au 31.12.2019 ainsi que les dividendes des SCPI pour le 4ème trimestre 2019, ainsi que les loyers d'EARLY Com et la TVA déductible au 31.12.2019.
- Valeurs mobilières de placement  
Malgré une ponction de 125k€ pour satisfaire les besoins de trésorerie, le montant de ce poste augmente fortement du fait du rétablissement du marché suite à la chute brutale constatée fin 2018.

- Disponibilités  
Ce poste comprend la trésorerie du compte courant et celle disponible chez nos gestionnaires de valeurs mobilières.
- Charges constatées d'avance  
Ce poste enregistre la part des charges rattachables à l'exercice 2020.

### Passif

- Fonds propres  
Le report à nouveau diminue du montant de la perte constatée en 2018 et le résultat net est quasiment équilibré.
- Provision pour risques et charges  
Il s'agit de la provision pour indemnité de départ futur à la retraite des salariés. Son calcul est réalisé en tenant compte des caractéristiques de la convention collective nationale applicable aux salariés d'IESF. Il a été estimé que son montant ne nécessitait pas d'être modifié.
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés  
Ce poste inclut 10k€ de dettes fournisseurs et 35k€ de factures non parvenues au 31.12.2019.
- Dettes fiscales et sociales  
Les dettes sociales vis-à-vis des organismes sociaux s'élèvent à 28k€ et la provision pour congés payés à verser 34k€, charges sociales incluses.
- Autres dettes  
Ce poste comprend les clients créditeurs pour 3k€ et les charges à payer pour 4k€.

Le bilan global s'établit donc à 3028 k€ au 31.12. 2019 en hausse de 20k€ par rapport à 2018.

## 4. Présentation du budget 2020

Comme l'an passé, le budget 2020 doit être à l'équilibre. C'est donc sur cette base que le budget prévisionnel a été préparé et arrêté par le Conseil d'administration du 9 décembre 2019.

L'exercice était ambitieux car 2020 ne devait plus bénéficier de l'effet de rebond du marché suite à la brusque chute fin 2018 et les produits financiers ont été estimés à une valeur moyenne comprenant le reliquat des plus values potentielles volontairement non constatées fin 2019.

De plus la baisse des cotisations décidée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2019 entraîne mécaniquement une baisse de ce poste de 20k€ à périmètre identique. Il a fallu tenir compte de la défection de notre prestataire éditeur de la revue ; en revanche il est attendu une forte hausse des recettes liées au répertoire et au produit Labellis ce dernier devrait avoir un effet positif sur les adhésions d'alumni et donc sur les cotisations d'associations.

Les efforts de promotion de l'enquête laissent espérer une nouvelle croissance des produits.

Les frais généraux seront encore réduits bien que ce poste ait été considérablement compressé depuis 3 ans.

Le budget 2020 est présenté ici dans l'état de l'ambition qu'il représentait fin 2019 afin de respecter le formalisme qu'imposent nos statuts.

### Produits

- Cotisations  
Comme indiqué plus haut, la baisse de 10% a été intégrée dans les produits attendus, elle est légèrement compensée par une hausse espérée du nombre d'associations cotisant du fait du produit Labellis.
- Location de salles  
Une hausse de 10% est espérée, du fait notamment de l'action efficace du personnel d'accueil venu renforcer l'équipe d'IESF début 2020.
- Enquête socio-économique  
Poursuite de la croissance des produits à la fois attendus des gros clients, des Régions et des commandes individuelles.
- Magazine IESF  
Il était espéré fin 2019 que la consultation lancée suite à la défection de notre partenaire nous permette toutefois de travailler avec un nouvel éditeur.
- Manifestations  
Moins de recettes attendues du fait de la fusion de l'évènement parisien de la JNI avec le WED mais des coûts d'organisation de la JNI considérablement atténués. A noter toutefois une subvention de 5000 € pour l'ensemble des actions JNI en France.
- Répertoire  
Principal poste de croissance attendue grâce à la promotion de l'outil labellis fin 2019.
- Subventions/mécénats  
Augmentation espérée grâce au mécénat MBDA signé fin 2019 mais couvrant 2020, et au maintien des autres contributions.
- Produits financiers  
Un montant correspondant à une année moyenne est inscrit auquel s'ajoute une réserve de 6k€ de plus values enregistrées fin 2019.

### Charges

- Frais de personnel  
Ils sont prévus en légère hausse pour tenir compte de la présence tout au long de l'année d'un personnel à l'accueil et chargé de la promotion des salles en location.
- Achats et TFSE, informatique  
Un nouvel effort significatif a été demandé, il est vraisemblable que l'on atteigne maintenant un plancher.
- Communication  
Internalisation de ce poste et suppression d'un abonnement à une revue de presse.
- Enquête  
Nouvel effort sur les coûts de production et de promotion.

- Manifestations  
Contribution au WED donc coûts très inférieurs aux autres années.
- Répertoire  
La quasi-totalité des investissements pour le produit Labellis a été réalisée fin 2019.
- Actions géographiques  
Maintien de l'activité au niveau prévu les années antérieures.
- Comités-PMIS  
Idem.
- Charges financières exceptionnelles  
Fin 2019 pas de prévision de dotations aux provisions pour dépréciation.

Il apparaît que le montant des charges d'exploitation diminue de près de 10% par rapport au budget 2019 tel que voté et de 5% par rapport au budget 2019 réalisé, les produits d'exploitation subissant une baisse de 5% par rapport au budget 2019 voté et une augmentation de près de 6% par rapport au réalisé.

Ceci en l'absence de produits financiers exceptionnels comme ceux attendus et constatés en 2019 devrait permettre d'atteindre l'équilibre du budget global moyennant de gros efforts de gestion.

## 5. Tableau financier récapitulatif

CHARGES			Resultats 2019 20/04/20	Budget 2020 09/12/19	PRODUITS			Resultats 2019 20/04/20	Budget 2020 09/12/19
1	<b>Charges communes</b>		<b>472,1</b>	<b>450,0</b>	<b>Cotisations</b>		<b>334,9</b>	<b>330,4</b>	
§1	Frais de personnel		326,5	338,0	§A	Cotisations Associations	254,6	232,1	
§2	Achats		0,4	0,0	§B	Cotisations Associations scientifiques et tech	7,1	4,3	
§3	Impôts et Taxes		20,8	23,0	§C	Cotisations Régions	4,8	17,3	
§5	Informatique Siège (dont répertoire et site)		15,9	0,0	§E	Loyer IESF	31,4	34,3	
§6	Trav.Façons, Serv.Extérieurs		102,9	87,0	§F	Dons	12,4	12,4	
§7	Communication		5,7	2,0	§G	Location de salle	24,6	30,0	
2	<b>Charges directes liées aux produits</b>		<b>95,9</b>	<b>79,0</b>	<b>Produits</b>		<b>125,0</b>	<b>152,1</b>	
§9	Enquête socio-économique		83,2	70,0	§I	Enquête socio-économique	98,0	115,0	
§12	Revue IESF + guides		0,0	0,0	§L	Revue IESF (FFE) + guides	14,5	9,0	
§14	Ingénieur Européen		0,9	2,0	§N	Ingénieur Européen	1,7	2,1	
§15	Manifestations (dont JNI, Colloques, etc)		10,5	5,0	§O	Manifestations (dont JNI, Colloques, etc)	5,0	0,0	
§17	Plis cachetés		0,3	2,0	§Q	Plis cachetés	4,5	6,0	
§19	Répertoire des ingénieurs / labellis		1,0	0,0	§S	Répertoire des ingénieurs / labellis	1,4	20,0	
3	<b>Actions géographiques</b>		<b>43,4</b>	<b>37,0</b>	<b>Subventions nationales et internationales</b>		<b>79,0</b>	<b>85,0</b>	
§20	Fonctionnement régions		1,1	7,0	§T	Subventions/Mécénats	79,0	85,0	
§21	Déplacement régions		6,8	5,0			0,0	0,0	
§22	Cotisations internationales		22,8	23,0			0,0	0,0	
§23	Déplacements internationaux		12,6	2,0			0,0	0,0	
4	<b>Comités/PMIS</b>		<b>8,2</b>	<b>11,0</b>	<b>Comités/PMIS</b>		<b>0,6</b>	<b>2,0</b>	
§24	Comités		2,2	4,0	§U	Comités	0,6	2,0	
§25	PMIS		5,9	7,0	§V	PMIS	0,0	0,0	
5	<b>Amortissements/Provisions</b>		<b>35,0</b>	<b>37,0</b>			<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	
§26	Dotations aux amortissements		35,0	37,0	§\$A		0,0	0,0	
6	<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>654,5</b>	<b>614,0</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>539,5</b>	<b>569,5</b>	
					<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-115,0</b>	<b>-44,5</b>	
§28	- values sur cessions		17,6	0,0	§W	plus values sur cessions	48,8	35,0	
§29	Dot.prov à fin année n (-values latentes)		0,0	0,0	§X	Reprise provisions de fin année n-1	72,8	0,0	
§30	Frais bancaires et honoraires de gestion		1,3	1,3	§Y	Revenus mobilier	11,1	10,3	
	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>18,9</b>	<b>1,3</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>132,7</b>	<b>45,3</b>	
§32	Divers		0,6	0,0			0,0	0,0	
§33	Charges développement affectées		0,0	0,0	§\$	Produits exceptionnels	0,3	0,0	
9	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	
10	<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>674,0</b>	<b>615,3</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>672,5</b>	<b>614,8</b>	
					<b>Résultat</b>		<b>-1,5</b>	<b>-0,5</b>	

Résultats	k€
2018	-161,3
2017	-274,3
2015	-143,8
2014	-160,6

# Rapport du Commissaire aux comptes pour l'année 2019



Ingénieurs et Scientifiques de France

**IESF**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées

ERNST & YOUNG Audit



Ernst & Young Audit  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00  
www.ey.com/fr

## Ingénieurs et Scientifiques de France IESF

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de l'association IESF,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris-La Défense, le 3 août 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNS & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes  
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau  
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1



## Ingénieurs et Scientifiques de France IESF

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association IESF,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association IESF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes  
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau  
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie-Paris-La Défense 1



### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 29 juin 2019 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou



résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 août 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

# INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE

7 rue Lamennais  
75008 PARIS

COMPTES ANNUELS  
AU 31 DECEMBRE 2019

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
BILAN ACTIF .....	3
BILAN PASSIF .....	4
COMPTE DE RESULTAT .....	5
ANNEXE .....	6 et ss.

BILAN ACTIF (en K euros)	EXERCICE CLOS LE 31/12/2019			EXERCICE CLOS LE 31/12/2018
	Brut	Amort & Prov	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	3	3	0	0
Immobilisations corporelles				
- Terrain	290		290	290
- Construction	2 649	1 212	1 437	1 470
- Autres immobilisations corporelles	5	4	1	3
Immobilisations financières				
- Autres participations				
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés	199	11	188	188
- Autres immobilisations financières	4		4	4
<b>TOTAL 1</b>	<b>3 150</b>	<b>1 230</b>	<b>1 920</b>	<b>1 955</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	6		6	7
Créances				
- Usagers, clients et comptes rattachés	80		80	26
- Autres créances	21		21	27
Disponibilités				
- Valeurs mobilières de placement	924		924	862
- Disponibilités	75		75	115
Charges constatées d'avance	2		2	16
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 108</b>	<b>0</b>	<b>1 108</b>	<b>1 053</b>
<b>TOTAL ACTIF 1 + 2</b>	<b>4 258</b>	<b>1 230</b>	<b>3 028</b>	<b>3 008</b>

<b>BILAN PASSIF (en K euros)</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 31/12/2019</b>	<b>EXERCICE CLOS LE 31/12/2018</b>
Fonds propres		
- Fonds associatif sans droit de reprise	152	152
- Réserves	753	753
- Report à nouveau	1 963	2 124
- Résultat net	(1)	(161)
<b>TOTAL 1</b>	<b>2 867</b>	<b>2 868</b>
Provisions pour risques et charges	21	21
<b>TOTAL 2</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
Dettes		
- Emprunts et dettes assimilées		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45	37
- Dettes fiscales et sociales	87	72
- Dettes sur immobilisations		
- Autres dettes	8	10
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL 3</b>	<b>140</b>	<b>119</b>
<b>TOTAL PASSIF 1 + 2 + 3</b>	<b>3 028</b>	<b>3 008</b>

COMPTE DE RESULTAT (en K euros)	2019	2018
- Production vendue de biens		
- Production vendue de services	250	198
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>250</b>	<b>198</b>
- Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	0	1
- Subventions	10	43
- Dons	13	8
- Cotisations	267	293
- Autres produits	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>540</b>	<b>543</b>
- Achats de marchandises		
- Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
- Autres achats et charges externes	274	266
- Impôts, taxes et versements assimilés	21	24
- Salaires et traitements	326	368
- Dotations aux amortissements	35	37
- Dotations aux provisions sur actif circulant		
- Dotations aux provisions pour risques et charges		
- Autres charges	0	6
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>656</b>	<b>701</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(116)</b>	<b>(158)</b>
Perte supportée ou bénéfice transféré		
- Produits financiers de participation et de titres immobilisés		11
- Autres intérêts et produits assimilés		
- Reprises sur provisions et transferts de charges	73	0
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	60	63
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>133</b>	<b>74</b>
- Dotations financières aux amortissements et provisions	0	73
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18	3
- Autres charges financières		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>18</b>	<b>76</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>115</b>	<b>(2)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(1)</b>	<b>(160)</b>
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	16
- Produits exceptionnels sur opérations en capital		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>	<b>16</b>
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	17
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Dotation aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>17</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>
- Impôt sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>673</b>	<b>633</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>674</b>	<b>794</b>
<b>EXCEDENT OU (DEFICIT)</b>	<b>(1)</b>	<b>(161)</b>

## ANNEXE COMPTABLE

### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

#### PREAMBULE

Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est une association Loi 1901 reconnue d'utilité publique (RUP). Elle est l'unique représentant du corps social des ingénieurs et des scientifiques reconnus par leurs diplômes ou leurs fonctions en France. Ses missions sont de :

- Rassembler les ingénieurs et scientifiques de France et leurs associations
- Soutenir les associations membres dans le développement des produits et services à leurs adhérents
- Valoriser et structurer la profession d'ingénieur et de scientifique en assurant sa promotion
- Représenter la profession auprès des pouvoirs publics, des entreprises et du grand public
- Promouvoir en France et à l'étranger la filière française de formation aux études scientifiques, en particulier celle des ingénieurs
- Parler au nom des ingénieurs et scientifiques

#### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2019 n'a pas connu de fait caractéristique particulier ayant une incidence sur les comptes.

#### 2.- REGLES ET METHODES COMPTABLES

##### 2.1. CADRE COMPTABLE DE REFERENCE

Les comptes de l'Association sont établis conformément au règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et au règlement n° 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Il n'est intervenu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Un changement de présentation a été appliqué en 2018 pour présenter au compte de résultat les subventions reçues. Auparavant, elles étaient regroupées dans le poste « Production vendue de de services. Elles sont désormais mentionnées dans le poste « Subventions ». Une information est donnée à la note 5 « Subventions » de l'annexe sur la présentation pro forma appliquée pour 2017 afin de rétablir une comparabilité entre les deux exercices.

## **2.2. DUREE DE L'EXERCICE SOCIAL**

L'exercice social a une durée de 12 mois.

## **2.3. REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ACTIF**

### **2.3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

### **2.3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilisation estimée.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis sur leur durée de vie économique

### **2.3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur d'inventaire s'avère inférieure à leur coût historique

Les titres immobilisés inscrits au bilan concernent des titres de SCPI.

Les autres immobilisations financières sont constituées d'un dépôt de garantie.

### **2.3.4. ACTIFS CIRCULANTS**

Les créances usagers et clients représentent les montants facturés par IESF non encore encaissés à la clôture de l'exercice. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'existe un risque de non-recouvrement des créances.

Les autres créances sont principalement constituées de produits à recevoir.

Toutes les autres créances ont une échéance inférieure à un an.

### **2.3.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES**

#### Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur de réalisation devient inférieure au coût d'entrée des titres de placement.

#### Disponibilités

La trésorerie, constituée des comptes de liquidités des titres en portefeuille et des comptes bancaires, est enregistrée à sa valeur nominale.

### **2.3.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Ce poste enregistre la part des charges rattachables à l'exercice suivant.

## 2.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN PASSIF

### 2.4.1. FONDS PROPRES ASSOCIATIFS

Les fonds propres comprennent les fonds associatifs, les réserves principalement composées des dons et legs reçus, le report à nouveau et le résultat de l'exercice.

### 2.4.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision couvre l'engagement d'indemnité de départ futur à la retraite des salariés.

### 2.4.3. FISCALITE

Au regard de la TVA, l'Association a un statut d'assujetti partiel.

En matière d'impôt sur les sociétés, l'Association bénéficie d'un taux réduit sur les revenus de certains placements. Aucun des revenus de 2019 n'est taxable à l'impôt au taux réduit.

### 2.4.4. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste inclut des dettes fournisseurs pour 10 K€ et des factures non parvenues pour 35 K€.

L'ensemble des dettes à une échéance inférieure à un an.

### 2.4.5. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes sociales couvrent vis-à-vis des organismes sociaux s'élèvent à 28 K€, la provision pour congés payés à payer à 34 K€, charges sociales incluses. Les dettes fiscales représentent 4 K€ dont 6 K€ de TVA à payer.

L'ensemble des dettes fiscales et sociales a une échéance inférieure à un an.

### 2.4.6. AUTRES DETTES

Les autres dettes incluent des clients créditeurs pour 3 K€, des créditeurs divers pour 3 K€ et des charges à payer pour 4 K€.

L'ensemble des dettes à une échéance inférieure à un an.

## 3.- EFFECTIF ET INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

- Au 31 décembre 2019, l'effectif est de 5 salariés dont 1 cadre et 4 non cadres.
- La provision pour indemnité de départ futur à la retraite n'a pas été ajustée au 31 décembre 2019 car elle n'aurait pas évolué de manière significative. Elle est évaluée à 21.210 € et les principales hypothèses retenues pour déterminer cet engagement sont :
  - o Prise en compte des avenants à la convention collective applicable au personnel de l'Association signés en 2010 ;
  - o Départ volontaire à la retraite des salariés entraînant l'application des cotisations sociales sur les indemnités versées ;
  - o Taux d'augmentation prévisionnel des salaires estimé à 1% par an
  - o Taux d'actualisation des indemnités de fin de carrière estimé à 1,5%
  - o Taux nul de départ du personnel avant la date de départ volontaire à la retraite.

#### **4. PRODUCTION VENDUE DE SERVICES**

Ce poste enregistre notamment les produits des enquêtes spécifiques, des enquêtes écoles, des plis cachetés et des mécénats.

#### **5. SUBVENTIONS**

Depuis l'exercice 2018, les subventions sont présentées dans une rubrique spécifique conformément à la réglementation comptable.

#### **6.- EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE**

La crise sanitaire liée à la pandémie du virus COVID-19 n'a pas d'incidence directe sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2019. En revanche, les comptes annuels 2020 seront probablement fortement impactés par celle-ci en raison des mesures de confinement affectant l'ensemble des activités économiques durant les mois de mars et avril 2020. Toutefois, IESF dispose de moyens financiers suffisants pour assurer la poursuite de son activité en 2020.